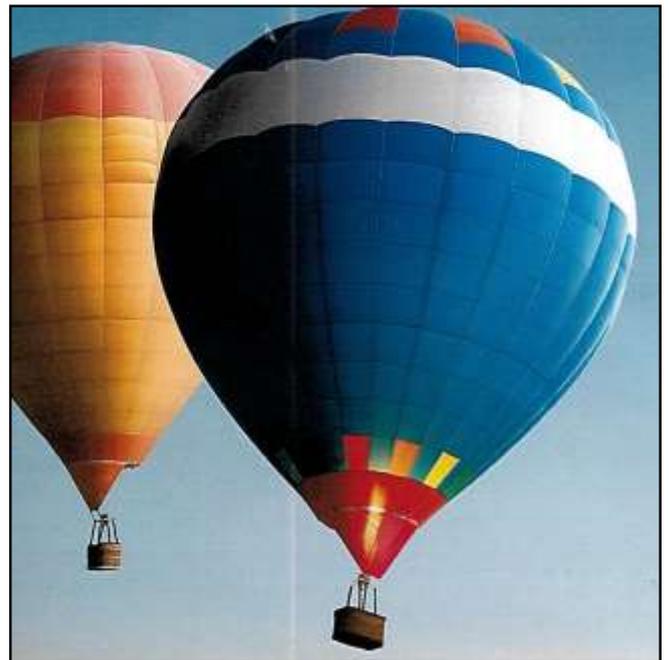




Pour favoriser l'équité territoriale des prises en charge des patients souffrant des Pathologies Pulmonaires professionnelles Agricoles (PAPPA), la connaissance de ces maladies et leur prévention.

**REseau
Pathologies
Respiratoires
Agricoles
National**



**Rapport
d'activités
2020**

INTRODUCTION

Réseau de santé créé pour venir en soutien des malades agricoles souffrant de pathologies respiratoires professionnelles, le REPRAN a subi directement les effets de la crise liée à la pandémie mondiale de COVID-19, laquelle a considérablement impacté l'activité du réseau.

Effet collatéral de la pandémie, le tour de France de présentation du réseau auprès des équipes de pneumologie dans les CHU de France initié à Brest en février 2018 a été fortement ralenti avec la pleine et complète mobilisation des équipes médicales et soignantes sur la gestion de la crise d'une ampleur sans précédent. Le travail du réseau au cours de l'année 2020 aurait dû consister à informer les professionnels de santé du premier recours, pharmaciens, médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes du milieu rural en particulier mais aussi les travailleurs agricoles, salariés et non-salariés via principalement les journaux professionnels. Ce travail n'a pas pu débuter ni se poursuivre. A fortiori, l'identification et le suivi des cas au sein du réseau s'en est vu fortement impacté. Les équipes de SST dans les caisses ont eu elles aussi à occuper un rôle dans la gestion de la pandémie de façon concomitante au travail de préparation du futur PPSST, ceci entraînant inévitablement des manques de disponibilité pour le champ d'activité respiratoire agricole.

Le réseau s'est donc consacré pour beaucoup en 2020 à préparer les documents nécessaires à la construction de sa visibilité pour les travailleurs agricoles et les professionnels de santé du premier recours, à parfaire ses partenariats universitaires et à renforcer ses liens avec la SST CCMSA.

Bonne lecture !

L'équipe REPRAN



SOMMAIRE

Vie de l'équipe	3
Organisation du travail	3
Formation	5
Temps de travail consacré à la vie d'équipe	7
Organisation du REPRAN	8
Les missions des membres du Réseau	8
Structuration nationale du Réseau	10
Temps de travail consacré à l'organisation du REPRAN	12
Suivi des patients REPRAN	13
Des situations diverses	13
Universitaires ressources	14
Communication et outils du réseau REPRAN	15
Rappel des livrables	15
Outils de communication	15
Le « Tour de France des CHRU » et autres déplacements	21
Partenariats	22
Temps de travail sur les outils	23
Activités scientifiques	24
Sollicitations adressés au Réseau	24
Suivi des projets de recherche associés en cours	24
Évaluation de l'ex-réseau PAPP	26
Publications	26
Temps de travail consacré aux activités scientifiques	27
Conclusion	28
Annexes	30

VIE DE L'ÉQUIPE

1. Organisation du travail

En interne

L'année 2020 a vu l'organisation du travail des coordinateurs changer en profondeur avec le départ de Timothée Ducarroz en mars 2020 remplacé par Florian Martin (0,5 ETP).

L'ETP de coordinateur du réseau n'a été complet qu'à partir du 1^{er} septembre 2020 avec l'arrivée de Yoann Martin comme second coordinateur à 0,5 ETP. Le temps de carence entre mars et août 2020 a coïncidé avec la première vague de la pandémie de COVID 19 entraînant une baisse considérable de l'activité du réseau.

Dès lors, de janvier 2020 à août 2020, l'équipe REPRAN a fonctionné avec 0,8 ETP :

- 0,3 ETP de médecin du travail coordonnateur
- 0,5 ETP de coordination administrative. Cette coordination a été assurée par Timothée Ducarroz sur les mois de janvier, février, et mars. A partir de mars, par Florian Martin. Un temps de tuilage a eu lieu sur le mois de mars avec Florian Martin.

A partir de septembre 2020, l'équipe REPRAN a fonctionné avec 1,3 ETP comme prévu dans une phase normale d'activité du réseau :

- 0,3 ETP de médecin du travail coordonnateur
- 1 ETP de coordination administrative sur 2 personnes, avec l'arrivée de Yoann Martin en septembre.

Le fonctionnement de l'équipe reposait sur une organisation planifiée notamment pour ce qui concerne la permanence téléphonique. En effet, depuis l'ouverture au public du réseau en janvier 2019, une permanence téléphonique est assurée par les coordonnateurs afin de garantir une disponibilité continue selon les horaires d'ouverture de bureau. La permanence est assurée via la mise à disposition d'un téléphone portable, utilisé par les coordonnateurs lors de leur permanence. En cas de message téléphonique, le délai de réponse maximal est de 48h maximum (hors week-end et jours fériés : 72h). Les coordonnateurs assurent la permanence une semaine à tour de rôle, en se transmettant le téléphone le lundi lors de la réunion hebdomadaire.

Les coordonnateurs, sont vigilants, en période de congés à s'organiser pour ne pas interrompre l'activité. Si besoin, la permanence téléphonique est exceptionnellement assurée par le médecin du Travail.

Personnel	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
JJ Laplante	X	X							X	
F Martin		X	X		X			X		X
Y Martin		X		X		X	X		X	

La journée de lundi voit la présence des deux coordonnateurs ainsi que du médecin du travail coordonnateur. Cette présence commune permet de tenir une réunion hebdomadaire. Ces réunions permettent à l'équipe d'échanger sur les sujets actuels du REPRAN, de planifier le travail, de le répartir entre les différents membres de l'équipe, et de se transmettre les informations pour assurer un suivi qualitatif des patients ayant intégré le réseau. L'enjeu de ces réunions est également de s'assurer que chaque membre de l'équipe soit au même niveau d'informations pour une meilleure efficacité dans les actions du réseau.

Sur l'année 2020, quelques réunions hebdomadaires ont été annulées du fait du chômage partiel, de l'absence de l'un ou l'autre des membres avant recrutement ou du fait de maladie. Comme pour beaucoup de salariés dans le contexte actuel, l'activité en présentiel 2020 a été trop faible au regard des objectifs de formation et d'information qui exigent du temps en face à face.

Avec la CC MSA

Aux réunions d'équipe hebdomadaires s'ajoutent des réunions organisées avec la présence de Gaëtan Deffontaines, médecin du travail et conseiller technique national sur le risque biologique et les zoonoses à la CCMSA. Elles ont pour objectif de communiquer oralement sur l'avancée de nos travaux de partenariats, l'évolution de nos documents, et sur les collaborations avec les services SST MSA afin de bien informer la CCMSA de notre activité avec le réseau MSA.

Dès 2019, un comité de pilotage était organisé en moyenne 8 fois par an entre l'ASEPT FC/B et la CC MSA. Le docteur G. Deffontaines représente la CCMSA au sein du comité de pilotage opérationnel du réseau.

La crise sanitaire a fortement impacté cette programmation mensuelle de ces comités de pilotage. D'autres sont d'ores et déjà programmées en 2021.

La réalisation d'une fiche-suivi d'activité trimestrielle a été demandée par le comité de pilotage opérationnel de novembre 2020. Le but de cette fiche est de faire l'état des dossiers en cours pour informer la CC MSA des avancées du réseau. Un premier rapport trimestriel a été envoyé pour la période septembre-novembre 2020. Ces rapports permettront d'apporter à la CC MSA de la visibilité sur nos actions, en complément des réunions orales mensuelles.

Avec le CHRU Besançon

2019 a vu la disparition du Pr. J-C Dalphin, créateur du réseau en Franche Comté avec la MSA, informellement dans les années 80, puis officiellement avec des financements inter régimes en 2000. En 2017, il avait sollicité ses collègues pneumologues des CHU pour signer une charte de partenariat les engageant à travailler avec le réseau lorsqu'une prise en charge pluridisciplinaire s'imposait dans le parcours d'un malade, un peu à la manière dont le travail s'était structuré dans la région Franche-Comté. Ces signatures de sommités médicales avaient participé à l'obtention d'un accord de financement du réseau auprès du conseil d'administration de la CC MSA. Le Pr. Dalphin avait été élu pour occuper la fonction de président de la société de pneumologie de langue française le 1^{er} janvier 2020.

Désormais la situation de la pneumologie bisontine, longtemps leader de la pneumologie respiratoire agricole, a changé. Le service de mycologie parasitologie du Pr. Millon Laurence demeure une référence nationale dans le domaine des précipitines. Ces anticorps tracent l'histoire d'un travailleur avec son milieu. Ce service effectue pour de nombreux services de pneumologie et de santé au travail des analyses de fourrage ou de poussières pour repérer des agents responsables de maladie. Notre proximité nous permet des actions et des recherches communes.

S'agissant du remplacement de J-C Dalphin dans sa mission à nos côtés, le service de pneumologie piloté par le Pr. Virginie Westeel, pneumologue, est actuellement comme beaucoup de ces services envahi par la pandémie COVID. A ce jour une nouvelle articulation est à construire. En attendant nous avons obtenu l'accord de nos partenaires historiques et de sensibilité agricole pour poursuivre sans dommage notre mission d'expertise et de relais d'information. Nous avons dans ce cadre, rencontré le Pr. Philippe Camus, professeur honoraire de pneumologie du CHU de Dijon, qui assure une journée par semaine le suivi d'une partie de la patientèle du Pr. Dalphin. Les partenariats avec Dijon ont été sollicités à cette occasion.

2. Formation

La formation des membres de l'équipe REPRAN a une nouvelle fois constitué une partie importante de cette année 2020. L'arrivée de Florian Martin en mars et de Yoann Martin en septembre a nécessité pour chacun un développement de connaissances et de compétences concernant les pathologies respiratoires agricoles, notamment concernant :

- la connaissance des pathologies professionnelles agricoles et plus globalement les pathologies respiratoires. Il est en effet important que l'ensemble de l'équipe REPRAN ait des notions suffisantes à la compréhension de ces pathologies et de leurs conséquences pour assurer leur mission notamment auprès des assurés MSA ;

- la connaissance des moyens de prévention collective et individuelle (y compris la protection par le port de masque) ;
- information sur les différents types de masque ;
- information sur les possibilités de financement et/ou prêt en Franche-Comté (les éléments sur le fonctionnement au sein des autres MSA sont du ressort de la CMSA locale) ;
- identification des différents professionnels pouvant intervenir dans la prise en charge et compréhension claire des missions de chacun (médecins spécialistes (notamment pneumologue, allergologue et médecin du travail), services MSA, (SST, PRP, Contrôle Médical, ASS) et articulation ville-hôpital).
- compréhension des enjeux, selon le degré de gravité, pour le maintien dans l'emploi et identification des structures relais en région (Cap Emploi-SAMETH (Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) et AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des Handicapés)).

Un temps d'échanges entre les coordonnateurs et Cécile Travers, ancienne coordinatrice du Réseau PAPP, a eu lieu le 9 novembre 2020. Cela a permis d'offrir un panorama sur la création du réseau et sur les enjeux liés à son existence.

Cette année a également vu la rédaction et la reconduction de la convention ASEPT/CC MSA. Cette préparation de la convention dans le contexte COVID et en aval de la disparition de J-C Dalphin, avec un « *turnover* » des coordonnateurs aura nécessité du temps. Ceci d'autant plus que la direction santé qui avait participé à la première signature n'était plus au pilotage. Ceci a une vertu, celle de revisiter, à l'aune des nouveaux événements et nouveaux élus et responsables, les enjeux du réseau. Il faut redire ici combien ce risque respiratoire est sous-évalué et combien sa prise en charge est retardée par l'absence de consultation initiale du fait de la sous-estimation du lien entre le métier agricole et le risque respiratoire : « en milieu rural, on respire le bon air ». Cette convention doit être présentée au CPSS CPSNS en début d'année 2021.

Les coordinateurs du réseau ont également suivi une formation à l'entretien motivationnel à Besançon les 15, 16 et 17 octobre 2020 à Besançon dispensée par l'AFDEM (Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel). Dans le cadre des échanges que peuvent avoir les coordinateurs avec les malades suivis par le réseau, il s'est avéré nécessaire de leur apporter une méthode reconnue scientifiquement pour permettre d'engager le dialogue et d'apporter des réponses adaptées. D'une durée de 21h, avec la participation de professionnels de santé, cette formation s'avère être le socle méthodologique structurant leur mission au sein du réseau.

3. Temps de travail consacré à la vie d'équipe

	Temps de travail (en jours)
Organisation du travail	66
Formation	19,5
Total	85,5

ORGANISATION DU REPRAN

1. Les missions des membres du Réseau

Missions du médecin travail ASEPT au sein du REPRAN :

Pilote le réseau avec le médecin du travail conseiller technique national réfèrent risque respiratoire de la CC MSA en concertation avec le coordonnateur, avec l'appui potentiel d'un des 7 référents universitaires ayant accepté de jouer le rôle d'expert ressource.

- ✓ Met en place et assure la coordination médicale entre CHU/CC MSA/SST MSA et CM des caisses et ASEPT FC/B
- ✓ Assure le lien et l'information des professionnels MSA SST/CM/ASS etc.
- ✓ Facilite et participe à la formation et l'information sur les PAPPAs des SST MSA (médecins, conseillers, infirmier(e)s...)
- ✓ Informe le réfèrent CC MSA risque respiratoire des évolutions, satisfactions et problèmes rencontrés par le réseau
- ✓ Aide le coordonnateur face aux sollicitations des patients
- ✓ Participe à l'analyse/réponse aux situations médico professionnelles transmises au coordonnateur en concertation avec les services des CHU référents
- ✓ Facilite/participe aux travaux de recherche des équipes et à leur restitution à la population et aux organismes agricoles
- ✓ Facilite le lien avec la profession agricole sur ces sujets
- ✓ Réactive l'association de patients PAPPAs nationale avec l'aide des CHU partenaires et des MSA
- ✓ Favorise le lien du REPRAN, si possible ou nécessaire, avec les Instants Santé MSA
- ✓ Prépare le rapport d'activité annuel du service selon les préconisations CC MSA
- ✓ Travaille avec les partenaires à l'utilisation du web pour la mutualisation des savoirs et faciliter les prises en charge
- ✓ Questionne le lien possible avec les conseillères en environnement intérieur (CEI) qui ont des connaissances dans les nuisances d'ambiance. Problèmes des cas frontières entre étiologie professionnelle et privée.

Missions du coordonnateur au titre du REPRAN :

- ✓ Assure la permanence téléphonique nationale ASEPT : Conseils, envois de documents d'information PAPPAs (prévention, diagnostic, MP...), facilite le parcours du patient à

la MSA et au CHU avec les référents REPRAN de la MSA locale en traçant l'appel et en tenant informée chacun

- ✓ Conseille pour les cas simples ; pour les cas préoccupants travaille avec le MT ASEPT. Prend contact pour les cas complexes avec le MT ASEPT et le CHU Besançon, la MSA Locale, et le CHU local
- ✓ Prépare et assure la maintenance du dossier CNIL et du tableau Excel « patient »
- ✓ Participe à la formation et à l'information sur les PAPPAs
- ✓ Prépare les documents de formation/d'information des patients, des professionnels de santé et de l'agriculture (médias)
- ✓ Prépare et participe à des manifestations nationales grand public, MSA, à des stands dans les manifestations agricoles ou SST (colloques ...), à des interventions dans les écoles
- ✓ Met à disposition les outils REPRAN sur internet
- ✓ Assure le suivi de l'association patient PAPPAs
- ✓ Prépare le rapport d'activité du REPRAN et son suivi budgétaire
- ✓ Facilite les travaux de recherche avec les CHU/MSA/INMA (préparation des réunions, PV, convocations, Doodle...)

Missions des experts ressources issus des services de pneumologie et de pathologies professionnelles des CHU (Pr. Stéphane Jouneau (Rennes Pneumologie), Pr. Bruno Degano (Grenoble Pneumologie), Pr. Boris Melloni (Limoges Pneumologie), Dr. Isabelle Thaon (Nancy Consultation de Pathologie Professionnelle (CPP)) et Dr. Pascal Andujar (Créteil CPP) associés en tant que de besoin au service mycologie parasitologie du CHU de Besançon (météorologie environnement) :

- ✓ Participent à l'activité du réseau
 - Examinant en tant qu'expert des situations PAPPAs qui lui seront présentées par l'ASEPT FC/B
 - Participant à des réunions pluridisciplinaires « téléphoniques », pour les cas complexes, avec les équipes locales MSA et l'interlocuteur CHU le plus proche
 - Facilitant la consultation pneumologique au niveau local
 - Aidant à la relance de l'association de patients avec les collègues d'autres CHU
 - Améliorant par son expertise la prise en charge médico-administratives des PAPPAs.
 - Arbitrant la demande de prélèvement météorologique « à titre exceptionnel » dans les cas les plus complexes.

Missions de la DSST CCMSA représentée par le médecin conseiller technique national référent risque respiratoire au titre du REPRAN :

- ✓ Facilite l'adhésion des équipes MSA locales à REPRAN, à la désignation de référents locaux (médecin, infirmières, conseillers de prévention, médecin conseil)
- ✓ Se tient informé du travail du REPRAN et de l'ASEPT (mail, tel ...)
- ✓ Assure le lien avec, le médecin national CCMSA, l'INMA, le RNV3P et les CPP avec le soutien actif du REPRAN
- ✓ Facilite le travail de formation /information/communication du REPRAN sur les PAPPAs
- ✓ Facilite le lien avec les élus nationaux et locaux
- ✓ Facilite le travail de recherche d'expériences locales concluantes à travers les retours d'expériences des collègues SST (futur PPSST)

2. Structuration nationale du Réseau

Activité médicale

Comme en 2019, l'activité médicale est évaluée à 30% d'un temps plein soit 1 + 1/2 journée de travail par semaine. L'activité médicale consiste principalement à :

- répondre aux patients si besoin sur des aspects médicaux de leur suivi, dans le respect des professionnels de santé déjà impliqués dans la prise en charge du patient ;
- échanger avec les professionnels de santé sur les aspects médicaux des pathologies respiratoires agricoles dans le cadre d'un suivi individuel ou dans le cadre d'informations générales sur les PAPPAs, la prévention etc.
- assurer une fonction d'animation et d'organisation du réseau avec les coordonnateurs.
- assurer la promotion du réseau auprès des partenaires des CHU en sollicitant la présence des représentants locaux MSA : SST/CM/ASS.

Le temps de travail du médecin comprend sa participation aux réunions hebdomadaires. Ainsi, il peut répondre aux questions des coordonnateurs concernant le suivi des patients du REPRAN de sorte à offrir un accompagnement adapté à leurs besoins, en fonction des évolutions possibles de la maladie, des modifications de l'environnement de travail etc. Il participe à l'analyse des situations des malades, particulièrement pour les cas complexes, établis selon la grille de gravité qui demeure inchangée par rapport à l'année précédente :

Grille d'évaluation de la gravité (de 0 à 6)

1. Ancienneté des signes cliniques déclarés gênant au travail supérieur à 1 an = gravité 1
 2. Absence de bilans et gêne respiratoire = gravité 1
 3. Age du malade (< 50 ans) = gravité 1
 4. Pression socio-professionnelle : dettes, isolement, maladies de proches ou associés, inaptitude envisagée pour salarié, maladies associées = gravité 1
 5. Impasse thérapeutique ou préventive alléguée = gravité 1
 6. Essoufflement majeur à un étage d'escalier/fatigue ++/amaigrissement = gravité 1
- **Transmission en commission simple pour tous les nouveaux malades**
 - **Réévaluation d'une situation déjà suivie par le réseau pour toute modification de la gravité à partir de 2**
 - **Transmission en commission des cas complexes à partir de la gravité 4**

Activité médico-administrative

L'activité médico-administrative est évaluée à 1 ETP, partagé entre deux personnes pour garantir une ouverture continue du réseau. Elle consiste principalement à :

- assurer une permanence téléphonique ;
- répondre aux demandes d'informations venant de malades, de proches de malades et de professionnels de santé dans la limite de leur prérogative (tout élément relatif à une confirmation de diagnostic ou s'apparentant à un avis médical est exclu) ;
- travailler à l'élaboration de documents d'information ;
- accompagner les malades et leur proches dans leurs démarches administratives, en soutien aux équipes de proximité (un calendrier de suivi à envoyer au patient a été créée à cet effet) ;
- créer ou consolider les échanges et collaborations entre les services concernés (MSA, CHU, professionnels de santé, etc.) par la situation d'un patient, en appui du malade et des professionnels impliqués afin de faciliter les parcours de soin ;
- entretenir un lien avec les patients pour lutter contre l'isolement et l'abandon de soin en étant un interlocuteur présent et à l'écoute ;
- s'occuper du suivi administratif des dossiers patients ;
- réaliser une veille documentaire et scientifique sur les PAPPA et mettre à jour les éléments diffuser par le site et rédiger une newsletter, le rapport trimestriel, les CR de réunions ;

- faire vivre le REPRAN (entretenir des échanges entre les partenaires, prévoir et organiser des journées d'information, diffuser et relayer les manifestations sur les PAPPAs) ;
- nourrir et suivre le site Internet.

Cas simple

Comme l'an passé, pour le suivi des cas simples, une réunion hebdomadaire est prévue chaque semaine entre le médecin du travail du REPRAN et les coordonnateurs. Elle a lieu le lundi après-midi, en présentiel ou non. Elle permet la transmission des informations relatives aux appels reçus, le suivi des dossiers patients et des différentes demandes reçues (information, précision, mise en relation etc.)

Cas complexe

La grille d'évaluation élaborée induit le repérage des cas dit complexes parce qu'ils combinent des symptômes physiques alarmants/inquiétants et des facteurs de vulnérabilité socio-économique. De telles situations peuvent requérir :

- une expertise médicale assurée pour le REPRAN par les experts cités plus haut en fonction du contexte médico-socio-professionnel;
- une approche globale intégrant les services sociaux
 - o soit la prise en charge se déroule bien au sein de la CMSA
 - o soit il existe un besoin de soutien, assuré par le REPRAN.

Un cas complexe a notamment été suivi en 2020, cas difficile autour de contestations d'avis MSA en rapport avec des troubles respiratoires liés aux phytosanitaires et ne rentrant pas strictement dans le champ de compétence du REPRAN.

3. Temps de travail consacré à l'organisation du REPRAN

	Temps de travail en jour
Fonctionnement (activité médicale et médico-administrative)	2
Total	2

SUIVI DES PATIENTS REPRAN

L'année 2020 a été consacrée à l'accompagnement de patients dans la prise en charge de leur pathologie.

Le réseau poursuit le suivi des patients intégrés jusqu'au 31 décembre 2019 par des contacts téléphoniques ou mails en fonction des besoins.

Deux nouveaux patients ont été intégrés dans la file active du réseau dans un contexte global d'absence de soins pour maladie chronique, de diminution énorme des consultations de médecine générale et de téléconsultation des services SST ne portant pas à des prises en charge de nouvelles situations médico-professionnelles.

1. Des situations diverses

Les sollicitations au REPRAN peuvent avoir plusieurs natures et plusieurs sources. Cette année, 2 patients intégrés au Réseau nous ont directement contactés via la ligne directe du Réseau, citons par exemple :

- Le premier cas était un dossier de prise en charge complexe d'un patient ouvrier viticole de l'ouest de la France. Ce dossier a nécessité une quinzaine d'échanges téléphoniques entre le service SST de la MSA locale, le CHU de Bordeaux, le patient et les coordonnateurs du Réseau.
- Le second cas était un patient qui avait des revendications sur la reconnaissance de son invalidité en lien avec son poumon de fermier en Bourgogne. Nous avons fait le lien avec le médecin conseil coordonnateur

En complément des patients qui ont directement contacté le Réseau, d'autres sollicitations nous ont été rapportées par des médecins conseil, des médecins du travail des CMSA, ainsi que par des professionnels de santé :

- Un patient de la caisse Drôme Rhône Ardèche : le médecin du travail MSA Ardèche Drôme Loire a sollicité la CC MSA qui a ensuite relayé la demande au REPRAN. Le MT du Réseau a alors pris contact avec le médecin du travail pour échanger sur une diminution à l'exposition aux poussières pour ce patient. Un RDV a été fixé avec le service pneumologie au CHU local.
- Le cas d'un éleveur de canards nous a été transmis par le médecin du travail de la MSA Dordogne Lot-et-Garonne après une consultation (appel téléphonique sur la ligne directe REPRAN). La coordination a ensuite contacté l'éleveur pour en savoir davantage sur sa pathologie afin de lui apporter une aide appropriée. Cependant, pour ce patient, nous sommes restés au stade de l'information, ce dernier ne désirant pas intégrer le Réseau et remplir un consentement éclairé.

- Un médecin généraliste exerçant à Mouthe (25) nous a sollicités pour apporter de l'aide à un apiculteur isérois. Cependant, après de multiples relances, cette aide n'a pas abouti en raison d'une absence de réponses.
- Un médecin du travail de la MSA Côtes Normandes interrogeant le réseau sur l'intérêt des examens de spirométrie de dépistage en visite médicale de SST pour décider de l'aptitude médicale au port d'appareil de respiration isolant (ARI).
- Un médecin du travail du service SST de la Caisse MSA de Bretagne souhaitant des recommandations de pneumologies dans la région avec qui le REPRAN aurait déjà travaillé.
- Un médecin du travail du service SST de la MSA 49 souhaitant des informations pour une orientation de patients auprès d'un pneumologue et d'un service de pathologie professionnelle.
- La sollicitation d'un médecin du travail SST de la MSA Beauce Cœur de Loire concernant un salarié agricole de 45 ans en arrêt de travail depuis début mars 2020 pour une fibrose pulmonaire.

Cette année a également vu la poursuite du suivi d'un patient ayant intégré le Réseau PAPPa il y a quelques années au niveau de la CMSA Franche-Comté. Cela s'est concrétisé par une visite de son exploitation en juillet 2020 et par une aide administrative pour une RQTH ainsi que pour la constitution d'un dossier MDPH. Une seconde visite a eu lieu en février 2021, en présence de Cap Emploi. Lors de cette visite, l'exploitant nous a présenté son projet d'aménagement de pailleuse. Un dossier est en cours de création pour la recherche d'un financement AGEFIPH de l'aménagement des conditions de travail, en lien avec Cap Emploi et le médecin référent du patient. Ce dossier pourrait constituer un modèle pour notre réseau en ce qui concerne le risque grave des poussières de paillage.

Une campagne de rappel a été faite de tous les patients identifiés comme souffrant d'une pathologie pulmonaire dans les fichiers du REPRAN pour prise de nouvelles et suivi a également eu lieu cette année.

2. Temps de travail consacré au suivi des patients

	Temps de travail en jour
Suivi des patients	13,5
Total	13,5

COMMUNICATION ET OUTILS DU RESEAU REPRAN

1. Rappel des livrables

Le Réseau bénéficie de différents livrables créés en 2019. Parmi eux, il y a :

- Une brochure créée afin de présenter le réseau et son fonctionnement.. Elle est disponible à l'impression pour toutes les CMSA et également consultable sur [l'espace consacré au REPRAN](#) sur le site internet de l'ASEPT FC/B ; www.asept.org.
- Deux films : le premier, « *à bout de souffle* », est un film d'interviews de malades d'une vingtaine de minutes. Il est destiné aux malades, aux professionnels de santé, du médico-social, *etc.* Le second est une interview de Jean-Charles DALPHIN qui présente d'un point de vue médical les pathologies respiratoires agricoles. Ces deux films sont également disponibles sur le même espace que la brochure.

2. Outils de communication

Site internet

L'espace dédié au REPRAN est présent sur le site internet de l'ASEPT FC/B (www.asept.org). La page d'accueil comporte les deux films présentés précédemment, ainsi qu'une consultation libre de la brochure et du flyer (présenté ci-dessous). Une première version de l'architecture du site a été conçue par Timothée Ducarroz avant son départ. Elle a connu des transformations cette année avec 6 onglets différents :

- Le Réseau : présentation du fonctionnement du Réseau, des acteurs et de ses objectifs ;
- Prévention : présentation des différents moyens de prévention (collective ou individuelle) ;
- Pathologies : présentation des différentes PAPPAs (asthme, allergies, PHS, BPCO, syndromes toxiques) ;
- Besoin d'aide : cet onglet est consacré aux professionnels de santé et aux personnes malades. Il contient les coordonnées du réseau pour pouvoir contacter les coordonnateurs ;
- Partenariats : dans cet onglet la Fondation du Souffle est mise en avant, avec laquelle a été noué un partenariat. Cet onglet est amené à évoluer avec la création de nouveaux partenariats à l'avenir (cf. lettre de la fondation du souffle en *Annexe 1*) ;
- Base documentaire : elle contient l'ensemble de la bibliographie scientifique liée à l'activité du Réseau. Elle contient également une cartographie de l'agriculture en France ainsi que la lettre du souffle, consacrée aux PAPPAs.

Le site a connu une harmonisation des contenus pour assurer une lecture simple et agréable aux visiteurs venant à la recherche d'informations.

L'arborescence du site ayant changé, il n'est pas possible de faire une comparaison de la consultation de certaines pages entre les années, certaines ayant été créées durant cette année 2020. La répartition des visites sur les 6 onglets principaux se traduit de façon suivante :

Page	Visites 2020
REPRAN	700
Prévention	5223
Pathologies	4655
Besoin d'aide ?	452
Partenariats	507
Base documentaire	857
Total	12394

En 2020, les pages de l'espace REPRAN ont été visitées 12 394 fois, contre 3418 visites en 2019 et 692 en 2018. Le site internet est devenu un véritable outil de communication sur lequel professionnels de santé et malades viennent rechercher des informations. Il s'agit là d'une réussite significative qui fait écho à la question : comment faire pour que les malades consultent et comment faire pour que les soignants disposent d'une information sur le risque respiratoire agricole et son traitement adapté à chaque situation médico-professionnelle ?

Association Santé
Éducation et Prévention
sur les Territoires
Franco-Comté/Bourgogne

Accueil Qui sommes-nous? Nos Pôles d'activités Réseau REPRAN Contact Connexion

Réseau REPRAN

- Le réseau
- Prévention
- Pathologies
- Besoin d'aide?
- Partenariats
- Base documentaire
 - Bibliographie scientifique
 - Tableau 45 de Maladie professionnelle
 - L'agriculture en région
 - Lettre du Souffle

Téléchargez la brochure REPRAN

>> Rapports d'activité

REseau Pathologies Respiratoires Agricoles National

Des publications internationales montrent une prévalence de 5 à 10% des pathologies professionnelles pulmonaires agricoles (PAPPA) : Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive, pneumopathie d'hypersensibilité, asthme, etc. Elles sont d'expression et de prévalences différentes selon les métiers : éleveurs, scieurs, champignonnistes etc.

Le REPRAN a donc pour objet principal de faciliter la prise en charge de ces pathologies pour les ressortissants actifs du Régime Agricole.

En navigant sur cette page vous trouverez des informations sur ces pathologies, sur le fonctionnement du réseau ou encore sur la prévention. Vous retrouverez également des informations dans la brochure et le flyer qui se trouvent en bas de page.

Le film témoignages de malades

La description des PAPPA par le Professeur JC Dalphin

Consultez la brochure REPRAN ici :

View this publication on Calaméo

Association Santé
Éducation et Prévention
sur les Territoires
Franco-Comté/Bourgogne

Accueil Qui sommes-nous? Nos Pôles d'activités Réseau REPRAN Contact Connexion

Téléchargez la brochure REPRAN

Consultez la brochure REPRAN ici :

View this publication on Calaméo

>> Rapports d'activité

RAPPORTS D'ACTIVITE

Titre	Versions
RA REPRAN 20	19
RA REPRAN 20	18

← →

Pour prendre contact avec un coordonnateur du réseau :
repran@franche-comte.msa.fr
07 86 71 70 18

Publish on Calaméo or browse the library.

Consultez le flyer ici :

View this publication on Calaméo

Logo et charte graphique

Le REPRAN s'est dotée d'une identité visuelle avec un logo, disponible en bleu ou en blanc, créé à notre demande par un graphiste en 2019. Ce logo est notamment présent sur les signatures de mails adressés par le Réseau.

En 2020, les couleurs utilisées pour les newsletters ont été conservées. Toutefois, pour 2021, une refonte graphique a été engagée, avec notamment un nouveau style graphique pour la newsletter, inspiré du rapport trimestriel instauré fin 2020. La dernière newsletter a été envoyée en 2021 et a déjà bénéficié de ce nouveau style graphique :



Flyers

Un flyer de présentation a été créé cette année. Il a d'abord été dans un premier temps pensé en lien avec le service communication de la MSA de Franche-Comté et ce en raison de la mobilisation du service documentation de la CCMSA sur d'autres sujets dans une période de mobilisation COVID et alors que des besoins étaient clairement exprimés par nos partenaires. Dans un second temps, le Réseau a sollicité une graphiste, Neira Design, pour la création d'un flyer, dont la cible serait préférentiellement les malades souffrant de pathologies respiratoires agricoles. En effet, la construction du flyer s'est faite avec une approche parcours en questionnant les informations principales dont pourrait avoir besoin une personne malade. Les aspects institutionnels de la prise en charge ont volontairement été laissés de côté. Après de nombreux échanges, le produit final nous est parvenu en novembre 2020 :



10 000 flyers ont alors été imprimés suite à la création graphique. Ces flyers ont fait l'objet d'un envoi début 2021 à l'attention des destinataires suivants :

- L'ensemble des services SST des MSA en France ;
- L'ensemble des services pathos pro des CHU en France ;
- L'ensemble des services de pneumologie des CHU en France ;
- L'ensemble des URPS médecins et pharmaciens en France ;

Structures	Nombre structures identifiées	Flyers envoyés
Services SST	33	1650
Services Pathos Pro	23	1150
Services Pneumo	28	1400
URPS Médecins	13	650
URPS Pharmaciens	13	650
Total		5500

Ce sont donc au total 5500 flyers qui ont été envoyés aux quatre coins de la France pour sensibiliser sur les pathologies respiratoires agricoles et leur prise en charge. Ils sont destinés à être mis à disposition du public dans les salles d'attente. Mais dans une salle d'attente en 2020 et en 2021, on ne met pas de documents à disposition, COVID oblige ...



En parallèle à la création de ce flyer, un autre flyer complémentaire et confectionné par le service valorisation de la CC MSA, de même contenu s'agissant des informations, mais plus institutionnel est en cours de création. Une fois ce dernier abouti, le Réseau bénéficiera de deux outils de communication de présentation différents, deux outils indispensables pour son évolution et sa notoriété.

Newsletters

Deux newsletters ont été envoyées aux partenaires du Réseau en 2020

La première newsletter de 2020 (*Annexe 2*) a été envoyée au mois de juillet, et permettait de refaire du lien avec les partenaires après la période de confinement. Un lien pour consulter le précédent rapport d'activité a également été proposé dans cette newsletter. Il visait essentiellement la présentation du journal de la fondation du souffle consacré au REPRAN.

La deuxième newsletter (*Annexe 3*) a été envoyée au mois de novembre. Elle a permis de communiquer sur la finalisation du flyer, avec un lien pour pouvoir le consulter sur l'espace dédié au REPRAN sur le site internet.

3. Le « Tour de France des CHRU » et autres déplacements

Afin de permettre le bon fonctionnement du REPRAN, des visites auprès des Centres Hospitalo-Universitaires ayant répondu positivement aux annonces relatives à la mise en place du REPRAN ont été effectuées. Chaque fois, les services de pneumologie, les centres de consultation de pathologies professionnelles (CCPP) et le service de santé au travail et le service médical de la CMSA locale ont été invités à ces rencontres au CHU.

L'année 2020 a été une année exceptionnelle du fait de la pandémie COVID-19 ayant considérablement diminué notre capacité d'action et de promotion du réseau auprès des équipes de pneumologie des CHU, embolisées par la situation de crise.

Toutefois, le Médecin du Travail du réseau a été sollicité par le CHU et le Groupe de Travail sur les Pathologies Respiratoires du Limousin pour intervenir auprès d'un groupe de formation des pneumologues, allergologues et médecins généralistes, le GRPT, dans le cadre d'une formation pendant laquelle un temps de parole d'une heure à été donné au REPRAN pour sensibiliser les collègues à la prise en charge pluridisciplinaire avec la MSA locale et le pilotage bisontin du réseau au besoin. Cette réunion a eu lieu au mois le 10 octobre 2020 (programme en *annexe 4*).

Un temps de travail a également été consacré à la préparation des outils et des collaborations avec le Pr. Degano pour l'atelier pré-congrès du Congrès National de Médecine et Santé au Travail (CNMST) à Strasbourg. L'édition 2020 du congrès a été annulée à cause des conditions sanitaires. La programmation de l'atelier est maintenue pour 2022.

Le REPRAN a été présenté au CHU de Limoges le 9 janvier dans le service du Pr. Melloni en présence du Pr. de médecine du travail pour les CHU de Poitiers et Limoges. Des présentations au président de la MSA locale ont été proposées par le Pr Melloni pour susciter des dépistages et des prises en charge d'un risque qu'il estime lui aussi sous-estimé dans sa région. Une collaboration pour une formation ultérieure vers le groupe GRPT a été tissée à cette occasion. (cf. par ailleurs).

A Marseille, la rencontre a eu lieu le 4 février au CHU de la Timone avec le Pr. Lehucher de pathologie professionnelle puis au téléphone pendant une heure avec le Pr. Chanez, pneumologue et allergologue qui nous a sollicités pour une présentation du REPRAN aux journées PACA d'Allergologie, malheureusement annulées pour cause de COVID. Le service SST MSA, en pleine mutation a été représenté par le médecin chef Dr. Agostini, dont c'était la dernière semaine d'activité en MSA. Les collaborations ont été souhaitées du côté CCP comme du côté pneumologique.

Une rencontre a eu lieu au CHU Charles-Nicolle de Rouen le 16 octobre. Etaient présents le Pr. Cuvelier (pneumologie), le Pr. Gehanno (CPP), le Dr. Rollin (en charge d'EVEREST) et Hayer Coralie (responsable PRP pour la CMSA Haute Normandie).

Une rencontre au CHU d'Amiens avec le Pr. Vincent Jouniaux le 18 février a trouvé pour cadre la formation des pneumologues (cf. annexe 5)

Intervention pour l'Institut National de Médecine Agricole (INMA) le 2 novembre par visioconférence pour le cours concernant l'histoire de la santé au travail, les enjeux de la pluridisciplinarité en SST.

4. Partenariats

La création de relations partenariales a été compliquée cette année à cause des circonstances COVID. Toutefois, un travail très important a été fait avec la fondation bisontine « le Don du Souffle » qui a par le passé beaucoup soutenu les travaux de recherche en agriculture menés par l'équipe du Pr. Dalphin. Le conseil d'administration de l'Association « Le Don Du Souffle » a décidé de lui rendre hommage en donnant son nom à une salle de formation, lors de leur assemblée générale le 30 juin. Une intervention orale a été prononcée en son hommage à cette occasion par le Dr. Laplante, devant les autorités politiques et universitaires.

5. Temps de travail sur les outils

	Temps de travail en jour
Rappel des livrables	0
Outils de communication	10.5
Tour de France des CHRU	36.5
Partenariats	11.5
Total	58.5

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

1. Sollicitations adressées au Réseau

Plans SST

Le renouvellement des plans SST pour toutes les équipes des MSA sur la période 2021 – 2025 comprend dans une de ses ambitions l'amélioration de la connaissance de l'exposition aux risques professionnels, grâce notamment à la capitalisation des données terrains qui peuvent être remontées sur différents types de risques rencontrés par les assurés sociaux.

Le risque respiratoire en fait partie, et le REPRAN fait partie des réseaux nationaux identifiés pouvant faire l'objet de fiches spécifiques pour les équipes SST.

A ce jour, deux caisses ont signifié au REPRAN leur souhait de voir le risque respiratoire identifié dans leur plan, à savoir l'Auvergne et la Franche-Comté.

Tous les plans n'étant pas connus à ce jour dans le cadre de l'écriture du présent rapport, il est possible que d'autres caisses inscrivent ce risque comme prioritaire sur le territoire en 2021.

De plus, la coordination a procédé à la diffusion pour la deuxième année d'un outil d'enquête des MSA pour répertorier et diffuser les modalités d'intervention sur le sujet des pathologies respiratoires (partage de retours d'expériences).

2. Suivi des projets de recherche associés en cours

Initialement suivi dans le cadre de l'activité du réseau PAPPa Franc-Comtois, les études en cours sur le risque respiratoire en milieu agricole et / ou rural continue avec le REPRAN et concernent principalement :

- **Balistic** « BPCO en milieu rural : dépistage, caractérisation et constitution d'une Cohorte » portant sur la BPCO professionnelle et ses étiologies. Ce projet est actuellement en pause. Les récents changements au CHU suite à la réorganisation due au décès du Professeur Dalphin demandent à ce que des liens soient recréés avec la nouvelle équipe.
- **Act'Air** : Le projet ACT AIR, « Agir pour réduire l'exposition des travailleurs à l'ammoniac et aux particules » et porté par la chambre régionale d'agriculture de Bretagne n'a pas fait l'objet de financement malgré notre soutien et notre implication dans sa rédaction. Ce travail de recherche aurait pu par sa dimension partenariale avec la chambre d'agriculture de Bretagne nous irriguer en connaissance et renforcer des partenariats avec l'agronomie.

- **PAMPERS** : Dans le prolongement de l'étude PATURE, un projet de recherche intitulé PAMPERS, « Prévention de l'Asthme chez l'enfant par la Poussière de fERmeS » a été rejeté malgré le temps de préparation consacré. Ce travail aurait pu renforcer les connaissances des poussières de ferme dans leur effet immunoprotecteur en aval de l'étude PATURE menée depuis 2003 qui démontre l'effet protecteur des poussières de la ferme d'élevage laitier contre les allergies (en lien avec Erika Von Mutius, pédiatre et allergologue allemande)
- **Thèse Strasbourg** : A la suite de la visite du REPRAN en 2019 au CHU de Strasbourg, une interne en santé au travail en stage à la MSA, Ismahen Zehani, a demandé à bénéficier d'un appui REPRAN pour une thèse soutenue le 10 décembre 2020 en visioconférence, avec notamment la participation du Pr. Garcia Gonzales (cf. annexe 6) sur le retard au diagnostic dans les poumons de fermier et asthmes agricoles. Cet appui s'est concrétisé par la soutenance de la thèse d'Ismahen. Il a pu être montré que « *les médecins impliqués dans le suivi de ces pathologies rencontrent souvent des difficultés dans le dépistage ou le diagnostic. Leur diagnostic se fait souvent à un stade tardif avec, par conséquent, des complications respiratoires très invalidantes et des conséquences socio-économiques et professionnelles graves* ». Le travail de sensibilisation du Réseau prend alors tout son sens pour améliorer la connaissance des professionnels agricoles et de santé sur ces pathologies afin d'améliorer leur diagnostic et leur prise en charge.
- **Stagiaire MSA Auvergne** : Le Réseau a été sollicité par Élodie Duché, une stagiaire en Master Santé Publique effectuant son stage au sein de la MSA Auvergne. Son sujet porte sur les PHS professionnelles agricoles. L'objectif principal est l'évaluation des besoins et attentes d'informations des médecins généralistes du Puy de Dôme exerçant en milieu rural, concernant les PHS. L'objectif secondaire est de sensibiliser les médecins généralistes du Puy de Dôme en milieu rural sur les PHS dans le cadre du réseau REPRAN par la production d'un outil d'information. Dans le cadre de son stage, Elodie a créé un support d'information à destination des médecins généralistes. (cf. annexe 7)
- L'enquête européenne **PATURE** « Protection contre l'Allergie : éTUde du milieu Rural et de son Environnement »; depuis 16 ans elle étudie l'effet protecteur des poussières de ferme d'élevage bovin laitier contre l'allergie.
- **Etude gavage Landes** : L'ITAVI, à la suite de nos travaux en commun sur le territoire de Bretagne avec S. Lagadec, conseillère locale de la chambre, nous a sollicités pour l'établissement d'un document sur le gavage. Le médecin du travail du REPRAN, a participé à trois réunions de travail préparatoires à un document

papier et un document filmé à mettre à disposition des gaveurs pour diminuer le risque respiratoire (*cf. annexe 8*).

3. Évaluation de l'ex-réseau PAPP

En 2019, l'ASEPT FC/B a mandaté l'Observatoire Régional de la Santé de Bourgogne-Franche-Comté dans le but de réaliser une évaluation de l'action de l'ancien réseau PAPP. L'objectif principal de cette étude était de renseigner de façon objective les apports du réseau de santé PAPP (2006-2016) du point de vue des patients. L'objectif secondaire sera d'identifier les indicateurs pour mesurer la pertinence et l'efficience d'un réseau de santé.

L'évaluation nous est parvenue au mois de septembre. Elle met en avant des points positifs, tels que le réseau de partenariat diversifié qui permet une bonne prise en charge globale des patients, ou encore le rôle social du réseau, qui permet de lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude face à la pathologie. A l'inverse, des aspects négatifs ressortent des entretiens : identification incomplète du réseau avec des confusions entre réseau et MSA, certains patients ne se sont pas sentis accompagnés voire livrés à eux-mêmes alors qu'ils avaient été intégrés au réseau.

Des pistes d'améliorations ont été abordées et constituent un cap à tenir dans les prochaines années pour le REPRAN :

- favoriser la communication sur les enjeux, les missions et les modalités de recours / contacts au réseau afin que les patients disposent des éléments nécessaires et identifient davantage celui-ci,
- mener une réflexion sur les modalités d'accompagnement des usagers du réseau afin de limiter les différences de prise en charge en fonction des pathologies, *etc.*

Suite à ce travail de qualité, le REPRAN a souhaité mandater l'ORS BFC sur un accompagnement plus dans la durée afin de permettre un meilleur suivi de ses missions. En effet, le service rendu aux patients doit nous guider dans toutes nos actions et il nous paraît important de mettre en place des garde-fous pour que ce service soit toujours correctement assuré. L'évolution de notre mission à œuvrer plus pour informer et sensibiliser à la première consultation, à la première EFR au et non plus principalement à l'activité de suivi des patients semble aujourd'hui se profiler au sein du réseau.

4. Publications

Soumagne T, Guillien A, Roche N, Annesi-Maesano I, Andujar P, Laurent L, Jouneau S, Botebol M, Laplante JJ, Dalphin JC, Degano B. In Patients with Mild-to-Moderate COPD, Tobacco Smoking, and Not COPD, Is Associated with a Higher Risk of Cardiovascular Comorbidity. *Int J Chron Obstruct Pulmon Dis.* 2020;15:1545-1555
<https://doi.org/10.2147/COPD.S253417>

Soumagne T, Degano B, Guillien A, Annesi-Maesano I, Andujar P, Hue S, Adotevi O, Jouneau S, Botbol M, Laplante JJ, Roche N, Dalphin JC. Characterization of chronic obstructive pulmonary disease in dairy farmers. *Environ Res.* 2020 Sep;188:109847. doi: 10.1016/j.envres.2020.109847. Epub 2020 Jun 25. PMID: 32846639

5. Temps de travail consacré aux activités scientifiques

	Temps de travail (en jours)
Sollicitations	1
Suivi des projets de recherche	16.5
Evaluation PAPPA	3
Publications	0
Total	20.5

CONCLUSION

Cette année 2020 aura été pour le REPRAN, comme pour beaucoup d'acteurs en santé publique, atypique. Alors que nous avons embauché deux coordonnateurs cette année, leur formation via écran plutôt qu'en présentiel aura pris plus de temps que prévu. C'est un constat classique, le présentiel en formation permet d'avancer mieux, plus vite. Cette année nous aura privés de la mise en œuvre d'une action d'information à destination des travailleurs.

Les professionnels de santé du premier recours étaient mobilisés quant à eux par la pandémie. Mais sans doute avons-nous bénéficié du confinement pour renforcer la fréquentation de notre site internet visité plus de 12000 fois. Il faut se rendre à l'évidence, la perte du Pr. Dalphin, la réalité de l'exercice médicale en MSA et hors MSA, nous porte à penser que nous aurons demain, à court terme, à œuvrer plus pour informer et sensibiliser à la première consultation, à la première EFR plutôt qu'à faciliter le parcours de santé d'un nombre de malade conséquent. Il nous faut parier plus sur nos capacités de formation et d'information avec nos partenaires que sur la prise en charge pluridisciplinaire de cas lourds certes nécessaires mais qui ne constitueront pas la part importante de nos prochains rapports d'activité.

Répartition du temps de travail en 2020

	Temps de travail (en jours)
Organisation du travail	66
Formation	19,5
Total	85,5

	Temps de travail (en jours)
Fonctionnement (activité médicale et médico-administrative)	2
Total	2

	Temps de travail (en jours)
Suivi des patients	13,5
Total	13,5

	Temps de travail (en jours)
Outils de communication	10,5
Tour de France des CHRU	36,5
Partenariats	11,5
Total	58,5

	Temps de travail (en jours)
Sollicitations	1
Suivi des projets de recherche	16,5
Evaluation PAPPÀ	3
Total	20,5

Total	180
--------------	------------

Annexe 1 :



Pathologies pulmonaires professionnelles agricoles (PAPPA)

Les pathologies pulmonaires professionnelles agricoles, un vrai sujet de Santé Publique en France. Notre pays compte de nombreux agriculteurs, une population qui consulte très peu. Les médecins doivent être informés qu'il existe des pathologies particulières au monde agricole : les pathologies pulmonaires professionnelles agricoles (PAPPA).

Elles désignent un ensemble de maladies respiratoires induites par l'exposition des travailleurs du monde agricole à des substances de nature biologique, chimique, gazeuse ou allergénique dans le cadre de leur profession.

ÉDITO

Pr Stéphane Jouneau
chef du service de pneumologie du CHU de Rennes, Centre
de Compétences pour les Maladies Pulmonaires Paris,
investigateur coordinateur de l'étude AIRBAG (Analyse de
l'incidence et des facteurs de risque de la BPCO agricole)

Certaines de ces pathologies sont connues de longue date, comme la maladie du poumon de fermier, correspondant à une pneumopathie d'hypersensibilité secondaire à l'inhalation de poussières contenant des moisissures. Cette inhalation va entraîner une inflammation pulmonaire qui peut être aiguë, subaiguë ou chronique. Cependant, de nombreuses autres pathologies respiratoires comme une BPCO ou de l'asthme existent également chez les professionnels du monde agricole, générées ou aggravées par leurs expositions professionnelles. Elles sont moins connues et posent des questions sur la prise en charge, notamment sur l'éviction.

Un réseau d'experts pour ces pathologies pulmonaires agricoles
Grâce à l'énergie et la ténacité de deux collègues, le regretté Pr Jean-Charles Dalphin, pneumologue du CHU de Besançon, et le Dr Jean-Jacques Laplanté, médecin de la mutualité sociale agricole (MSA) de Franche-Comté, le REPRAN (réseau des pathologies respiratoires agricoles national) a vu le jour en 2018. Son objet : faire travailler ensemble entre les différents acteurs de la prise en charge des professionnels du monde agricole tels que les médecins libéraux, médecins hospitaliers, médecins de la MSA, les conseillers en environnement, les agronomes, etc.

Ainsi, les patients présentant une PAPPA voient leurs dossiers discutés collégialement, et/ou être étudiés en consultation par des médecins experts, accélérant et optimisant la prise en charge. Un autre objectif est l'éducation des professionnels du monde agricole à la prévention primaire des aérocontaminants de tous types afin de diminuer le taux des PAPPA.

Le soutien de la Fondation du Souffle

Une meilleure connaissance des PAPPA et du REPRAN permettrait d'améliorer la prise charge des patients. C'est pourquoi la Fondation du Souffle s'est engagée aux côtés du REPRAN. Elle entend aider le Réseau à informer sur ces pathologies, leur diagnostic, la prise en charge et leur prévention.

Tous ensemble, continuons ce travail
d'information et de sensibilisation.

Annexe 2 :



Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
Franco-Covité/Alsurgagne



REPRAN REseau Pathologies Respiratoires Agricoles National



MSA
santé
famille
retraite
services



REPRAN
REseau Pathologies Respiratoires Agricoles National
La lettre numéro # 4 : été 2020

Bonjour à tous,

2018-2020, nous voici arrivés au 4^{ème} numéro de notre lettre d'information REPRAN. A petit pas nous travaillons à l'information des professionnels de santé, préalable à toute action de santé publique. Nous bâtissons des outils d'information et nous partons à la rencontre des MSA et des CHU au plan local.

Il reste beaucoup de chemin à parcourir car les travailleurs agricoles, isolés dans la masse des travailleurs considèrent souvent que leurs symptômes respiratoires sont la rançon obligatoire et irrémédiable du métier : ils consultent trop peu.

Mais l'écoute favorable des malades diagnostiqués, des professionnels agricoles responsables, des soignants et des préventeurs nous encouragent à poursuivre sur cette voie de longue haleine que le Pr JC Delphin avait tracée avec nous.

La respiration, les masques, la prévention ont, malheureusement ces dernières semaines, fait irruption violemment dans notre quotidien à la faveur de la COVID. Ceci nous rappelle, s'il en était besoin, toute la nécessité des actions de Prévention. Pour REPRAN, considérant que les soignants en général avaient d'autres priorités que les pathologies professionnelles agricoles, nous avons suspendu nos démarches auprès d'eux et notre activité s'est limitée à des préparations d'outils en télétravail.

Dans les mois à venir, nous souhaitons débiter l'information grand public grâce aux réseaux des MSA et de leurs élus, aux filières professionnelles agricoles et à toutes les bonnes volontés. Nous finalisons un journal de la fondation du souffle dédié au REPRAN, nous animerons un atelier au congrès de santé au travail de Strasbourg en novembre et nous visiterons les services des CHU non encore contactés...

Nous vous remercions, lecteurs de tous horizons, de votre accueil et nous vous faisons parvenir grâce à cet écrit, en suivant le lien ci-dessous, notre rapport d'activité 2019 :

<https://www.asept.org/reseau-repran> (disponible pour simple consultation ou pour téléchargement dans la rubrique « Rapports d'activité REPRAN » sur la gauche de la page internet).

Avec nos cordiales salutations et notre entière solidarité avec les équipes de soignants si lourdement sollicitées et impactées au cours des dernières semaines. Souhaitant qu'en aval de cette crise, les moyens humains et matériels permettent de renforcer notre Protection Sociale dans tous ses chapitres.

Jean-Jacques LAPLANTE, médecin en charge du réseau,
et Florian MARTIN, coordonnateur du réseau

www.asept.org/reseau-repran

Annexe 3 :



Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
Franco-Covité/Bourgeois



REPRAN REseau Pathologies Respiratoires Agricoles National



MSA santé
famille
retraite
services



REPRAN
REseau Pathologies Respiratoires Agricoles National
La lettre numéro # 5 : automne 2020

Bonjour à tous,

Voilà la 5^{ème} édition de notre lettre d'information REPRAN. Ces derniers mois ont été consacrés à l'avancement de plusieurs dossiers : accompagnement d'une thésarde pour la rédaction d'une thèse sur le retard de diagnostic pour certaines pathologies respiratoires agricoles, visite des services de pneumologie et de pathologie professionnelle du CHU de Rouen en collaboration avec le service SST de la MSA locale, partenariat avec le CHU de Limoges en matière de formation continue, gestion de dossiers patient... Une part de ce temps a également été consacrée à la production d'un flyer d'informations à destination des malades et des professionnels de santé. Cet outil nous permettra d'engager une communication grand public à l'échelle nationale pour informer et sensibiliser tous les acteurs concernés à propos des pathologies pulmonaires professionnelles agricoles.

Vous pouvez retrouver l'édition numérique du flyer ici, tout en bas de la page : <https://www.asept.org/reseau-repran.html> ou en cliquant (ctrl + clic) sur l'image du flyer ci-dessous :



Si vous êtes intéressés pour obtenir des versions papier du flyer, n'hésitez pas à nous le signaler, nous vous en transmettrons dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, le Réseau est toujours désireux de nouer des relations partenariales avec des acteurs dont le champ d'action concerne les pathologies respiratoires. C'est dans ce cadre qu'a été créé un partenariat avec la Fondation du Souffle aboutissant au document d'informations suivant : https://www.asept.org/images/repran/Lettre_du_souffle_082020.pdf

Jean-Jacques LAPLANTE, médecin en charge du réseau,
Yoann MARTIN et Florian MARTIN, coordonnateurs du réseau

www.asept.org/reseau-repran

Annexe 4 :

REUNION ANNUELLE GTPR 10 OCTOBRE 2020 ESPACE SIMONE VEIL LIMOGES

- 8 H 30 • **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**
- 9 H 00 • **PARTICULARITES CLINIQUES ET RADIOLOGIQUES DES ALVEOLITES ALLERGIQUES
EXTRINSEQUES AGRICOLES**

L CHARDIN (LIMOGES)
- 9 H 30 • **LA DETECTION DES ANTICORPS DES ALVEOLITES ALLERGIQUES
EXTRINSEQUES**

PR M.L. DARDE (LIMOGES)
- 10 H 00 • **LE RESEAU RESPIRATOIRE AGRICOLE PROFESSIONNEL MSA-REPRAN**

DR J.-J. LAPLANTE (BESANCON)
- 10 H 30 • **PAUSE ET VISITE DES LABORATOIRES ET SOCIETES**
- 11 H 00 • **L'ECHOGRAPHIE PULMONAIRE : UNE DISCIPLINE HOLISTIQUE**

PR D. A LICHTENSTEIN (HOPITAL AMBROISE-PARE – BOULOGNE)
- 14 H 00 • **CONNAISSEZ-VOUS LES VISIOCONFERENCES NATIONALES POUR

LES PID « GENETIQUES » ?**

DR M. DUPUY-GRASSET (LIMOGES)
- 14 H 30 • **INTERET DE L'ECHOGRAPHIE THORACIQUE EN CAS DE PNEUMOPATHIE COVID 19**

DR Y. SIMONNEAU (LIMOGES)
- 14 H 45 • **COVID 19 - DEVENIR APRES LA REANIMATION : EXPERIENCE REGIONALE**

DR CLAVEL (SAINTE-FEYRE)
- 15 H 15 • **NOUVELLES RECOMMANDATIONS DE LA PRISE EN CHARGE DES PLEURESIES**

Z. GHESMI (LIMOGES)
- 15 H 30 • **POLYMYOSITE : A PROPOS D'UN CAS**

DR LEVY (LIMOGES)
- 15 H 45 • **L'ALLERGIE ALIMENTAIRE CHEZ L'ADULTE**

C. COUMES-SALOMON (LIMOGES)

Annexe 5 :

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT REGIONAL DE PNEUMOLOGIE

2^{ème} TRIMESTRE (Janvier - Avril) – ANNEE UNIVERSITAIRE 2019 - 2020

Salle de réunion, rez-de-chaussée, Centre Saint Vincent de Paul – CHU Amiens Sud

Mardi 7 janvier 2020 :

- 14h30 : Bibliographie : Somnolence, SAS et PPC Narcisse TOUNDOH
- 15h00 : Présentation de projets de recherche en cours en 2019 Pr ANDREJAK
- 16h00 : Laboratoire GSK : nouvelles données et indications du Nucla (Me MACHADO)

Vendredi 17 et Samedi 18 janvier 2020 : Journées d'enseignement interrégional de Pneumologie à Caen : infections (hors tuberculose et immunodépression)

24^{ème} CPLF à Paris du 24 au 26 janvier 2020

Mardi 28 janvier 2020 :

- 14h00 : Bibliographie : Obésité-hypoventilation : VNI ou PPC ? Kelly VETEL
- 14h30 : RMM Gestion des SAP Morphiniques Dr L. SORIOT/J. DELOMEZ
- 15h30 : Laboratoire Astra : étude Sygma dans l'asthme (Mr SADIO)

Mardi 4 février 2020 :

- 14h00 : Bibliographie : BPCO et Mycobactéries non tuberculeuses Serge BORNE
- 14h30 : EPP BPCO : élaboration des recommandations locales 2020 Dr MOHAMMAD
- 15h30 : Laboratoire Boehringer : BPCO et asthme (Me CRINDAL)

Mardi 18 février 2020 :

- 14h00 : Bibliographie : Cœur droit et altitude Nicolas STORME
- 14h30 : Réseau Respiratoire Agricole National (REPRAN au CHU) Dr LAPLANTE
- 15h30 : Laboratoire Astra : BPCO (Me CAMUS)

Mardi 3 mars 2020 :

- 14h00 : Bibliographie : Epidémiologie de la tuberculose Lamine COULIBALY
- 14h30 : CPLF 2020 Tous les congressistes (10' chacun)
- 15h30 : Laboratoire Bayer : Larotrectinib en Oncologie (Me ROSEE)

Vendredi 13 et Samedi 14 mars 2020 : Journées d'enseignement interrégional de Pneumologie à Bruxelles : pathologies du sommeil et de la vigilance

Mardi 24 mars 2020 :

- 14h00 : Bibliographie : Thérapies des cancers bronchiques Pauline LERICHE
- 14h30 : Tout sur les trachéotomies Dr FOUQUET
- 15h30 : Laboratoire MSD : actualités dans le cancer du poumon (Me BRARD)

Mardi 14 avril 2020 :

- 14h00 : Bibliographie : Alcool et poumon Vincent KOWALSKI
- 14h30 : PID fibrosantes : diagnostic scanographique/traitements Drs AUQUIER/DRUCBERT
- 15h30 : Laboratoire Pfizer : Actualités concernant la vaccination anti-pneumococcique (Me PAYS)

Annexe 6 :

UNIVERSITE DE STRASBOURG

FACULTE DE MEDECINE, MAÏEUTIQUE ET SCIENCES DE LA SANTE

ANNEE : 2020

N° 274

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT

DE DOCTEUR EN MEDECINE

PRESENTE ET SOUTENU

LE 10/12/2020

PAR

Elhadia Ismahen ZEHANI

Née le 23 août 1983 à ORAN

**Facteurs de retard de prise en charge de l'asthme et du poumon
du fermier chez les agriculteurs**

Présidente de thèse : Professeur Maria GONZALEZ

Directrice de thèse : Docteur Pascale HERBRECHT

Membres : Professeur Anne CHARLOUX

Docteur Cindy BARNIG

Docteur Alexis WALCH

Docteur Jean-Jacques LAPLANTE

Annexe 7 :



Les Pneumopathies
d'Hypersensibilité (PHS) dans le cadre du
réseau des pathologies respiratoires
agricoles national (REPRAN)

Les pneumopathies d'hypersensibilité ou PHS, sont des maladies pulmonaires immunologiques résultant d'une inflammation lymphocytaire des voies respiratoires à la suite d'une réaction allergique à une variété de matières organiques présente dans la milieu de travail ⁽¹⁾



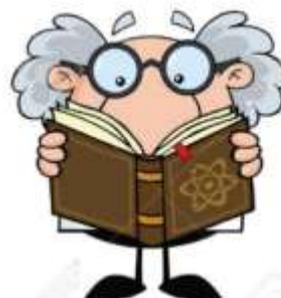
Les PHS sont répertoriées dans les tableaux des maladies professionnelles

Elles font parties des Pneumopathies Interstitielles Diffuses (PID). Il existe différentes PHS, les plus connues sont le poumon de fermier et le poumon d'éleveur d'oiseau.

- Tableau 45 du régime Agricole
- Tableau 66 et 66 bis du régime général



La prévalence des PHS est difficile à établir mais on estime que 1 à 19% des agriculteurs exposés au foin humide pourrait développer une PHS (2)



A ce jour plus de 300 antigènes ont été identifiés

Ces antigènes peuvent être des bactéries, des moisissures, des protéines animales ou des composés chimiques (3)



Le diamètre des antigènes responsables des PHS est inférieur à $3\mu\text{m}$ ce qui leur permet d'aller plus loin dans l'arbre bronchique et de déclencher une réponse des anticorps IgG(4)



Annexe 8 :

Exposition aux poussières en production de canards gras

Quelle réalité et comment s'en protéger ?

D'où viennent les poussières élevage ?

Des débris d'aliment



Des plumes/duvets, des squames



Des déjections

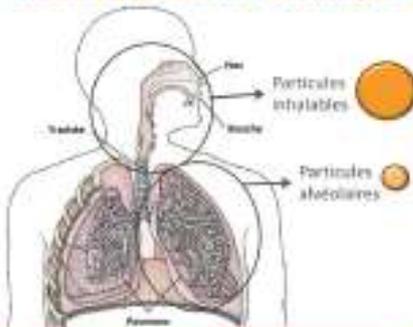


Des débris de litière



Les poussières transportent aussi des microorganismes (acariens, bactéries, champignons (moisissures), endotoxines...)

Toutes les poussières ne sont pas de la même taille et elles ont différentes origines.



Plus les poussières sont fines,
moins elles sont visibles
et plus elles pénètrent
profondément dans les poumons.

Une étude pour connaître l'exposition des producteurs de canards gras

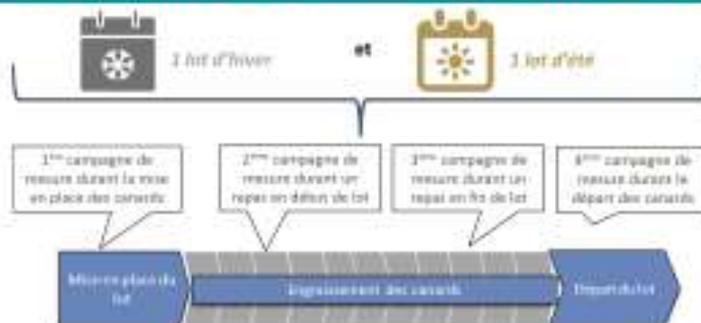


31 producteurs ont participé à l'étude.

2 lots de canards gras (1 lot en été, 1 lot en hiver) ont été suivis chez chacun d'entre eux.

4 campagnes de mesure ont été réalisées par lot.

À chaque campagne: mesure de l'exposition du producteur à deux fractions de poussières (particules inhalables et alvéolaires) avec des capteurs portatifs et observation de l'activité du producteur.



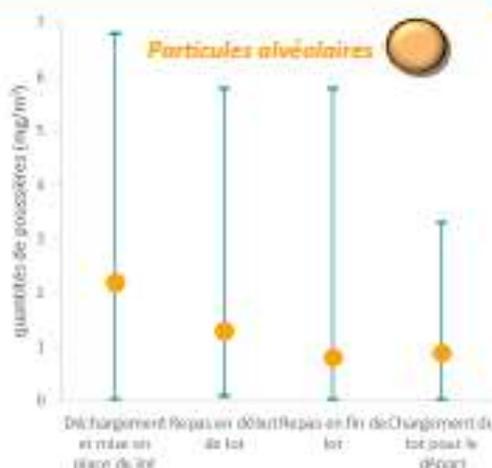
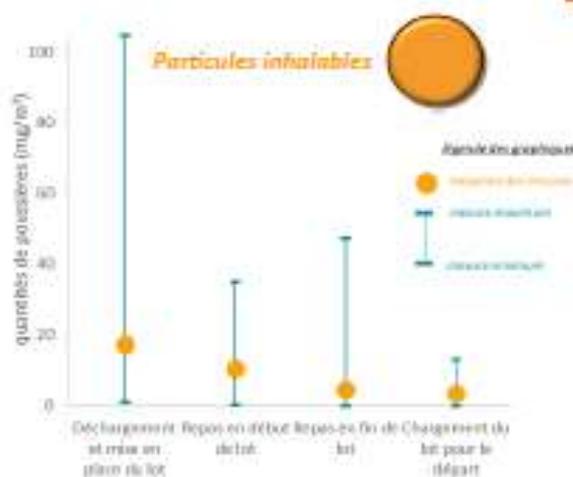
Des tâches de travail sont-elles plus exposantes que d'autres ?

OUI !

Les résultats montrent que les quantités de poussières fines sont plus importantes :

- Durant la mise en place du lot
- Lors de la distribution des repas en début de lot

Plus de 60 % des poussières
sont respirées,
depuis l'arrivée du lot
jusqu'au 5 premiers jours!



Quel est le niveau de poussières respiré lors de ces tâches ?

IMPORTANT !

Les quantités de poussières
respirées lors de la mise en place
des canards
sont en moyenne plus importantes
que celles respirées
durant un paillage de poulailler.



Y a-t-il des facteurs influençant ces niveaux de poussières ?

OUI, MAIS...

Durant la distribution des repas en début de lot :



Un groupe moins exposé
aux poussières fines.



Avec des salles dont les logements sont équipés d'abreuvoirs plus profonds.

Cela favorise le comportement de toilette des canards.

La poussière du plumage ou duvet est donc moins volatile dans l'air.



Avec des salles dont le système de ventilation est plutôt optimisé par rapport au volume d'air.

Ces salles plus petites avec des ventilateurs en cascade sont associées à des niveaux de poussières plus faibles. Cela suggère que le système de ventilation en place est plutôt optimisé par rapport au volume d'air à traiter.

Les systèmes gaines qui offrent d'autres avantages techniques seraient donc à optimiser par rapport au volume d'air des salles pour une meilleure évacuation des poussières.



Avec des salles dont l'alternance jour/nuit n'est pas respectée.

La lumière mise en route uniquement lors de la distribution des repas, peut perturber le comportement des canards qui sont peut être plus agités, ce qui favorise la mise en suspension des poussières.



Un groupe plus exposé
aux poussières fines.



Avec des salles dont les logements sont plus grands.

Les canards sont plus libres de leurs mouvements. Ce facteur, associé à une gestion de la lumière favorisant l'agitation des animaux lors des repas, renforce la mise en suspension des poussières dans l'air.



Avec des salles dont la fréquence de raclage des déjections est plus faible.

La présence de déjections favorise les dégagements d'ammoniac, précurseur des poussières fines. Il est donc possible qu'un raclage moins fréquent favorise la création de poussières dans l'air.

Durant le déchargement des canards et leur mise en place dans la salle

Aucun aménagement ou équipement testé n'influence le niveau de poussières. D'autres facteurs non évalués dans cette étude pourraient néanmoins avoir un impact, comme le transport des canards.

Dans l'état actuel des connaissances, se protéger reste donc plus prudent.



Se protéger est essentiel !

Le type d'abreuvoirs présents, la gestion de la ventilation, de la lumière et des déjections sont des pistes à explorer pour mieux maîtriser les risques liés aux poussières, en particulier lors de la distribution des premiers repas.



Le masque reste un outil indispensable pour se protéger.

Paroles de producteurs :

« Le masque c'est gênant, mais il vaut mieux commencer avec les bonnes habitudes »

« Parfois, j'oublie mon masque et je vais le chercher car la poussière me gêne »

L'équipe du projet AGATE tient à remercier l'ensemble des producteurs pour leur participation et leur accueil !



PARTENAIRES



FINANCEURS



CONTACT :

Nathalie Rousset : rousset@itavi.asso.fr - 02 30 62 00 09

Pour en savoir plus : www.itavi.asso.fr



Contacter le pilotage du réseau :

REPRAN / ASEPT FC/B

13 avenue E. Cusenier

25 090 BESANCON CEDEX 9

07 86 71 70 18

repran@franchecomte.msa.fr



L'essentiel & plus encore



Santé Sécurité Agriculture